



Résumé des délibérations:
Conseil consultatif d'Exportation et développement Canada
Responsabilité et durabilité des entreprises

Date: 29 juin 2020

Participants

Membres du Conseil:

Anita Ramasastry
Christa Wessel
David Wheeler
Eduardo Bohorquez
Gordon Lambert
Marie-Lucie Morin,
Rosemary McCarney

EDC:

Mairead Lavery
Carl Burlock
Justine Hendricks
Todd Winterhalt
Sophie Roy
Chris Pullen

Invité spécial

Dariusz Prasek, Ph. D.

Absente

Martine Irman

Le 29 juin dernier, le Conseil consultatif sur la responsabilité et la durabilité des entreprises (RDE) d'EDC a tenu sa première séance de l'année 2020. Étant donné la pandémie mondiale de COVID-19 et les restrictions sur les déplacements, la séance du printemps a été condensée en une réunion virtuelle de deux heures. Cette réunion a eu lieu dans le contexte du rôle central que joue EDC dans les plans d'intervention économique d'urgence du Canada en réponse à la COVID-19. Alors que la pandémie engendre d'importantes difficultés financières dans nombre de secteurs économiques, notamment l'énergie et le transport aérien, le soutien d'EDC peut paraître en



contradiction avec l'engagement de cette dernière en matière de lutte contre les changements climatiques. Or, lorsqu'on observe cet engagement séparément, on constate qu'il n'a jamais été plus à propos. Bien qu'EDC ait déjà affirmé son intérêt stratégique à long terme à soutenir les entreprises durables et ses intentions de poursuivre des objectifs climatiques, elle ne peut ignorer les difficultés financières de ses clients et des entreprises canadiennes en général. La Société a donc des décisions à prendre quant aux initiatives de lutte contre les changements climatiques en cours ou à venir, notamment en ce qui a trait à leur rapidité d'avancement et à leur portée.

Pendant la séance, il a été demandé aux membres du Conseil consultatif de mettre à profit leur expérience et leur expertise pour permettre à EDC d'atteindre les objectifs suivants :

- a) Renseigner davantage la présidente et les principaux membres de la haute direction d'EDC pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions possible dans le cadre de la stratégie de lutte contre les changements climatiques de la Société.
- b) Fournir à la présidente et aux principaux membres de la haute direction d'EDC diverses options à envisager dans l'élaboration d'un programme de lutte contre les changements climatiques réfléchi et proactif pour la Société.

Dariusz Prasek, qui a travaillé à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, a lancé la discussion en parlant de l'expérience qu'il avait acquise lors de la crise économique de 2008-2009 et en expliquant comment la gestion de cette crise pourrait se transposer en une réponse à la pandémie actuelle de COVID-19 des institutions financières internationales et des institutions multilatérales à EDC.

Gordon Lambert a également présenté au Conseil un portrait de la situation à l'échelle nationale, principalement en ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz naturel et les enjeux qui orientent le Canada dans sa gestion d'une transition durable vers l'économie de demain.

On a demandé aux membres du Conseil de garder à l'esprit deux questions pendant la séance : comment EDC devrait-elle faire usage de sa capacité au Canada dans l'environnement actuel, et quelles mesures EDC peut-elle prendre pour mettre à profit son influence?

Principaux points abordés durant la séance

- a. Vision, mission et politiques d'EDC
 - Miser sur les objectifs organisationnels de la Société et continuer de faire progresser les politiques en matière d'environnement, de risques sociaux et de gouvernance dans le contexte de la durabilité des entreprises.
 - Faire preuve d'adaptabilité envers les entreprises en temps de crise et porter attention à tous les segments de l'économie.



- Éviter de faire des compromis sur les objectifs existants ou de changer seulement à cause de la crise actuelle, tout en faisant preuve de flexibilité dans les attentes envers les clients.
 - Garder une vue d'ensemble en matière de durabilité. La lutte contre les changements climatiques est cruciale, mais nous devons penser à tous les types de conséquences environnementales, sociales et de gouvernance (chaînes d'approvisionnement, droits de la personne, perte de biodiversité, etc.).
- b. Processus et priorités d'EDC en temps de crise
- Adapter les processus internes pour être agiles et renforcer notre capacité d'adaptation.
 - Simplifier le processus de contrôle préalable et mettre à profit les plans d'action et les systèmes de gestion pour soutenir les entreprises et réitérer l'importance des exigences environnementales, sociales et de gouvernance.
 - Viser une reprise verte – grâce à du financement, des connaissances et du soutien technique – tout en intégrant des mesures à court, moyen et long terme.
 - Miser sur les entreprises résilientes : celles qui ont les reins solides et la capacité de surmonter les épreuves.
 - Être conscients que les technologies propres ne sont pas une panacée. Le soutien à l'innovation – notamment dans le secteur agricole –, les transports en commun et les partenariats ont beaucoup de potentiel.
- c. Communications d'EDC et mobilisation des parties prenantes
- Planifier des stratégies de communication claires sur toutes les mesures prises par EDC ou ses intentions.
 - Garder à l'esprit que la transition doit se faire rapidement, mais aussi qu'elle doit être vue comme un processus parallèle (ex. : construire des infrastructures renouvelables tout en cessant progressivement l'utilisation des combustibles fossiles). Dans bien des cas, une transition séquentielle – passer de un à l'autre du jour au lendemain – est irréaliste.

Les membres du Conseil consultatif ont aussi soumis les observations suivantes à EDC :

1. EDC a élaboré un cadre robuste en ce qui concerne sa vision, sa mission et ses politiques. Ce cadre décrit où la Société se situe par rapport à des sujets comme la lutte contre les changements climatiques ou le soutien d'une transition vers un portefeuille d'avenir ancré dans le financement durable. À ce chapitre, EDC doit exprimer de façon claire et cohérente son intention d'aller de l'avant sans faire de compromis.
2. EDC devrait cibler des secteurs et des sous-secteurs où concentrer ses efforts et, dans sa façon de soutenir la transition, adopter une approche assez flexible pour lui permettre de saisir les occasions et de limiter les risques.
3. EDC devrait aussi envisager d'inclure la prestation de conseils et d'assistance technique dans ses priorités.